

## **REGLEMENT COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE 2017/2018**

La Coupe de Bretagne « Eau libre » est un circuit composé d'épreuves en Bretagne destiné à valoriser la découverte et la pratique de la natation sportive et de loisirs en milieu naturel dans notre région pour les licenciés FFN, FINA et le grand public.

Dans le cadre du développement de la discipline un circuit coupe de Bretagne « Jeunes (2005/2006/2007) » est également mis en place en parallèle du circuit « toutes catégories ».

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur.

Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement FINA et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées. Pour les non-licenciés, le port d'une combinaison thermique est autorisé. Pour les licenciés FFN, le port d'une combinaison thermique pourra être obligatoire, autorisée ou interdite en fonction de la température de l'eau selon les règles établies par la FFN ou par dérogation selon le règlement particulier établi par chaque organisateur pour ses épreuves.

Les organisateurs s'engagent :

- à mettre en place un « pass'compétition » eau libre
- à constituer un jury comprenant des officiels eau libre ayant reçu la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels (dont ENF 3 eau libre) en liaison avec l'ERFAN.
- A privilégier la plateforme FFN et extranet pour le traitement des épreuves (engagements, résultats....)

Chaque organisation participe à la dotation des récompenses en versant sa quote-part **(200 €)** à la ligue de Bretagne chargée des primes et récompenses, sous forme de chèque encaissable après réalisation de l'étape concernée.

La ligue de BRETAGNE mettra à disposition de chaque organisateur le matériel « eau libre » (arche d'arrivée, chrono à bandes, bouées etc...), les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport.

La ligue de Bretagne désignera un délégué chargé de superviser les épreuves et qui présentera son rapport courant de semaine suivante. Après chaque étape, un classement provisoire de la coupe de Bretagne sera établi.

## Epreuves de la Coupe de Bretagne eau libre 2018

### Les épreuves de la Coupe « toutes catégories »

DATE	LIEU	MILIEU	ORGANISATEUR	DISTANCES
16 JUIN	DINAN / 22	RIVIERE	DINAN NATATION SAUVETAGE	3,7 k
17 JUIN	LANCIEUX / 22	MER	DINAN NATATION SAUVETAGE	1,5 k / 6,3 k
7 JUILLET	SAINT-M'HERVE/ 35	LAC	CN VITRE	2k / 5 k
21 JUILLET	QUIBERON / 56	MER	QUIBERON ATLANT . NAT	1.5 k / 3 k
22 JUILLET	QUIBERON / 56	MER	QUIBERON ATLANT . NAT	7.5 k
5 AOUT	BRIGNOGAN / 29	MER	NATATION BRETAGNE	1,5 k / 3 k
25 AOUT	CONCARNEAU / 29	MER	CN CONCARNEAU	1.5 k / 5 k
1 SEPTEMBRE	PAYS DE REDON / 35	RIVIERE	CN PAYS DE REDON	5 k
2 SEPTEMBRE	PAYS DE REDON / 35	RIVIERE	CN PAYS DE REDON	10k / 2k / 1k
8 SEPTEMBRE	FEINS / 35	LAC	OC CESSON SEVIGNE	5k / 2.5 k /1k
15 SEPTEMBRE	PLOUVORN / 29	MER	CN MORLAIX	3 k / 1.5 k

Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan »  
Date : 21 janvier bonus de 50 points par nageur classé

A chaque étape, sur une épreuve déterminée, les nageurs toutes catégories confondues se verront attribuer des points établis sur la grille nationale Coupe de France en eau libre en fonction de la distance de l'épreuve : page 174 annuel règlement 2017/2018 ( voir barème ci après )

	< 2 K	2K et < 3K	3k et < 5k	5k et < 7.5 k	7.5 k et < 10k	10k et < 15k	15 k et +
<b>1</b>	<b>100</b>	<b>150</b>	<b>200</b>	<b>300</b>	<b>380</b>	<b>450</b>	<b>520</b>
<b>2</b>	<b>80</b>	<b>130</b>	<b>170</b>	<b>270</b>	<b>350</b>	<b>420</b>	<b>490</b>
<b>3</b>	<b>70</b>	<b>120</b>	<b>150</b>	<b>250</b>	<b>330</b>	<b>400</b>	<b>470</b>
<b>4</b>	<b>60</b>	<b>110</b>	<b>140</b>	<b>240</b>	<b>320</b>	<b>390</b>	<b>460</b>
<b>5</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>130</b>	<b>230</b>	<b>310</b>	<b>380</b>	<b>450</b>
<b>ETC</b>	<b>ETC</b>	<b>ETC</b>	<b>ETC</b>	<b>ETC</b>	<b>ETC</b>	<b>ETC</b>	<b>ETC</b>

Hormis le 500 mètres , toutes les épreuves individuelles proposées seront « Coupe de Bretagne T. C. » Cependant : pas de possibilité de nager 2 épreuves le même jour. **11 courses maximum possibles par nageur + bonus**

#### **Les épreuves de la Coupe « Jeunes » (2007/2006/2005)**

<b>DATE</b>	<b>LIEU</b>	<b>MILIEU</b>	<b>ORGANISATEUR</b>	<b>DISTANCE</b>
<b>17 JUIN</b>	<b>LANCIEUX / 22</b>	<b>MER</b>	<b>DINAN NATATION SAUVETAGE</b>	<b>1,5 k</b>
<b>7 JUILLET</b>	<b>SAINT-M'HERVE / 35</b>	<b>LAC</b>	<b>CN VITRE</b>	<b>2 k</b>
<b>21 JUILLET</b>	<b>QUIBERON / 56</b>	<b>MER</b>	<b>QUIBERON ATLANT NAT</b>	<b>1,5 k</b>
<b>5 AOUT</b>	<b>BRIGNOGAN / 29</b>	<b>MER</b>	<b>NATATION BRETAGNE</b>	<b>1,5 k</b>
<b>25 AOUT</b>	<b>CONCARNEAU / 29</b>	<b>MER</b>	<b>CN CONCARNEAU</b>	<b>1,5 k</b>
<b>2 SEPTEMBRE</b>	<b>PAYS DE REDON / 35</b>	<b>RIVIERE</b>	<b>CN PAYS DE REDON</b>	<b>2 k</b>
<b>8 SEPTEMBRE</b>	<b>FEINS / 35</b>	<b>LAC</b>	<b>OC CESSON SEVIGNE</b>	<b>2,5 k</b>
<b>15 SEPTEMBRE</b>	<b>PLOUVORN / 29</b>	<b>LAC</b>	<b>CN MORLAIX</b>	<b>1,5 k</b>

Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan »  
date : 21 janvier Bonus de 30 points par participant classé

A chaque étape, sur les épreuves déterminées, les nageurs jeunes (nés en 2007-2006 et 2005) licenciés dans un club breton, se verront attribuer des points établis sur la grille nationale Coupe de France en eau libre en fonction de la distance de l'épreuve :page 174 annuel règlement 2017/2018 ( voir barème ci après ) . **8 courses maximum par nageur + bonus**

	< 2 K	2K et < 3K
<b>1</b>	<b>100</b>	<b>150</b>
<b>2</b>	<b>80</b>	<b>130</b>
<b>3</b>	<b>70</b>	<b>120</b>
<b>4</b>	<b>60</b>	<b>110</b>
<b>5</b>	<b>50</b>	<b>100</b>
<b>ETC</b>	<b>ETC</b>	<b>ETC</b>

## **Classements et Récompenses**

### **Classement individuel des nageurs**

Un nageur ne pourra nager et marquer des points que sur une seule et unique course par jour. Chaque nageur cumulera les points obtenus sur les étapes auxquelles il a participé .

En cas d'égalité, le classement de la dernière étape départagera les ex-æquo

Il sera établi en additionnant les points marqués par chaque nageur et nageuse licencié(e) dans un club de la ligue de Bretagne .Il y aura un classement « toutes catégories » sur l'ensemble des distances et un classement « Jeunes » pour chaque catégorie d'âge (2007/2006/2005) sur les distances distinctes définies.

Les leaders masculin et féminin «toutes catégories » devront porter lors des étapes un bonnet distinctif fourni par le comité régional-

Les 5 premiers hommes et 5 premières femmes du classement général FFN toutes catégories recevront un prix lors de la dernière étape

1<sup>er</sup> : 200 €, 2<sup>ème</sup> : 100 €, 3<sup>ème</sup> : 50 €, 4<sup>ème</sup> : 25 €, 5<sup>ème</sup> : 25 €

Les 3 premiers hommes et trois premières femmes du classement « jeunes » (2007/2006/2005) seront récompensés (médailles et lots) à l'issue de la dernière étape.

## **Classement régional des clubs**

Il sera établi sur l'ensemble des étapes de la Coupe de Bretagne T.C. selon le barème spécifique ci-après :

- Chaque nageur et chaque nageuse marqueront 1 point à compter de la 5<sup>ème</sup> place ; les premier(ère), second(e), troisième et quatrième nageurs(euses) marqueront respectivement 5, 4, 3 et 2 points.

- La somme des points obtenus par les clubs pour les épreuves « toutes catégories » masculines et féminines sur l'ensemble des étapes ( hormis l'indoor) déterminera le classement final.

Le premier club breton recevra un trophée qui sera remis en jeu chaque année. A l'issue de 3 victoires consécutives, ce trophée sera définitivement acquis par le club.